

Surveillance chikungunya / dengue / Zika

Date de publication : 25 juillet 2024

OCCITANIE

Faits marquants

Du 1er mai au 30 novembre de chaque année, Santé publique France coordonne, en lien avec les ARS concernées, **la surveillance renforcée saisonnière du chikungunya, de la dengue et du Zika en France hexagonale**.

En Occitanie, du 1er mai au 23 juillet 2024, **84 cas importés de dengue et 1 cas importé de chikungunya** ont été identifiés. **Un cas autochtone de dengue** a également été identifié **dans l'Hérault** (Tableau 1). Il s'agit du **premier cas autochtone en France hexagonale cette saison**.

Afin de limiter le risque de transmission autochtone, 97 prospections entomologiques et 80 traitements de lutte anti-vectorielle ont été réalisés dans l'entourage des cas.

Au niveau national, du 1er au 23 juillet 2024, ont été identifiés :

- 885 cas importés de dengue, dont 53% revenaient de Guadeloupe ou Martinique et 13% d'Indonésie
- 6 cas importés de chikungunya
- 3 cas importé de Zika

Un cas de dengue autochtone dans l'Hérault

I Alerte

Le 28/06/2024, un cas suspect de dengue a été identifié à partir des données de laboratoires transmises à Santé publique France (SpF). Il s'agissait d'une personne ayant présenté des signes évocateurs de dengue le 17/06 et n'ayant pas voyagé en zone de circulation du virus de la dengue pendant les 15 jours précédant la date de début des signes. D'après les premières investigations, la personne se serait contaminée sur les communes de Montpellier ou de Pérols.

II Mesures mises en place suite à l'alerte

Confirmation biologique du cas autochtone

Le cas autochtone a été confirmé par le Centre national de référence des arbovirus le 4/07 (sérotypage non connu).

Recherche active de cas

L'ARS Occitanie a publié un communiqué de presse le 8/07 afin d'informer la population de la situation. Une sensibilisation des professionnels de santé du secteur au diagnostic et signalement des cas d'arboviroses a été effectuée par l'ARS et SpF.

Une sensibilisation des riverains a été réalisée le 12/07 par affichage et courriers d'information.

Le cas primaire importé à l'origine de la transmission n'est pas identifié à ce stade. Aucun nouveau cas en lien avec cette situation n'a été signalé suite à ces communications.

Actions de lutte anti-vectorielle

Des actions de lutte anti-vectorielle ont été réalisées sur les 2 sites de transmission possibles.

Gestion des dons du sang et de greffe

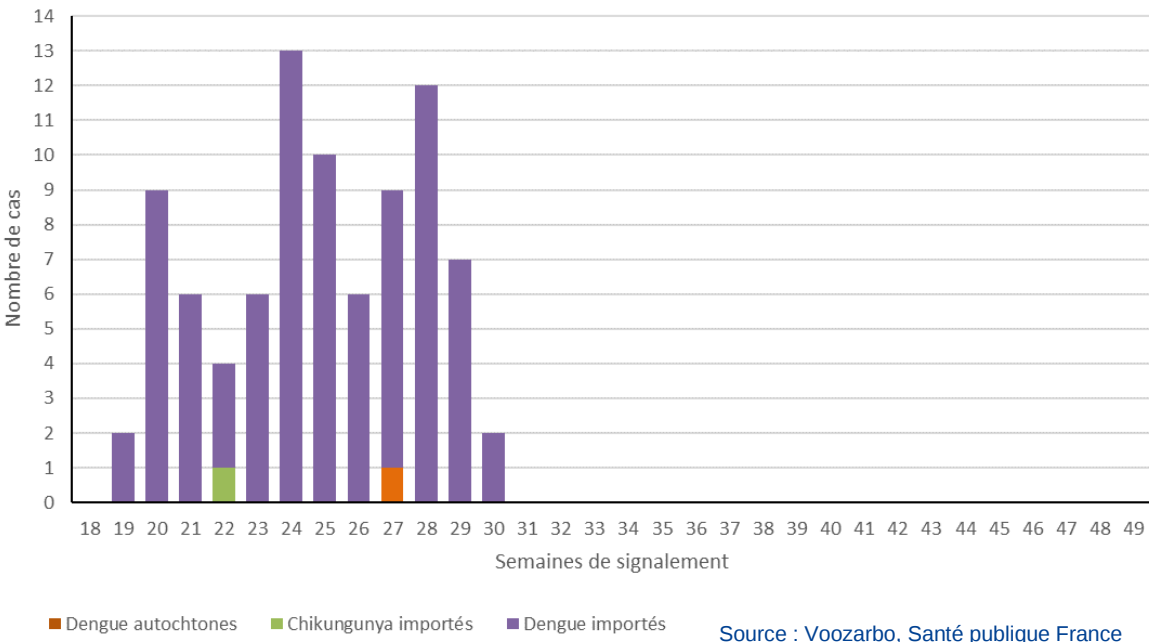
Une information du groupe sécurité des produits du corps humain du Haut Conseil de la santé publique a été réalisée le 04/07 pour la sécurisation des donneurs.

Tableau 1. Cas de chikungunya, dengue et Zika identifiés en Occitanie et actions de lutte anti-vectorielle (LAV) réalisées du 1^{er} mai au 23 juillet 2024

Département		Données Voozarbo ^(*)						Données SI-LAV ^(*)	
		Cas importés			Cas autochtones			Nb de prospections effectuées	Nb de traitements adulticides
		Dengue	Chikungunya	Zika	Dengue	Chikungunya	Zika		
9	Ariège	2	-	-	-	-	-	1	1
11	Aude	2	-	-	-	-	-	8	5
12	Aveyron	2	-	-	-	-	-	4	2
30	Gard	7	-	-	-	-	-	3	5
31	Haute-Garonne	33	1	-	-	-	-	36	30
32	Gers	1	-	-	-	-	-	-	-
34	Hérault	27	-	-	1	-	-	36	25
46	Lot	1	-	-	-	-	-	3	3
48	Lozère	-	-	-	-	-	-	-	-
65	Hautes-Pyrénées	1	-	-	-	-	-	1	1
66	Pyrénées-Orientales	3	-	-	-	-	-	3	3
81	Tarn	2	-	-	-	-	-	3	3
82	Tarn-et-Garonne	3	-	-	-	-	-	3	2
Total Occitanie		84	1	0	1	0	0	97	80

^(*) Les données Voozarbo (en bleu) représentent le nombre de cas signalés par département. En revanche, les données SI-LAV (en vert) représentent le nombre de prospections et de traitements LAV réalisés autour de ces cas, par département (un cas peut avoir entraîné plusieurs prospections ou traitements dans différents départements).

Figure 1. Cas de chikungunya, dengue et Zika identifiés en Occitanie, par semaine de signalement, du 1^{er} mai au 23 juillet 2024

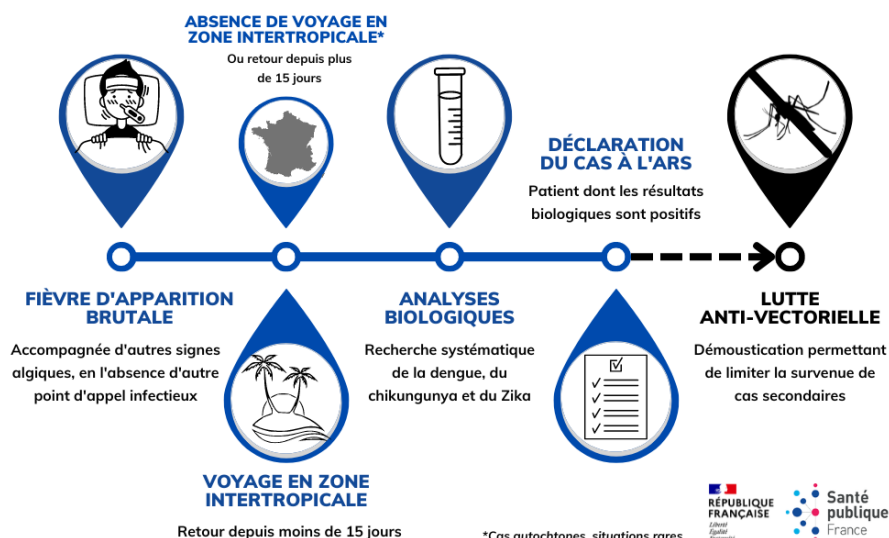


Dispositif de surveillance renforcée en France hexagonale

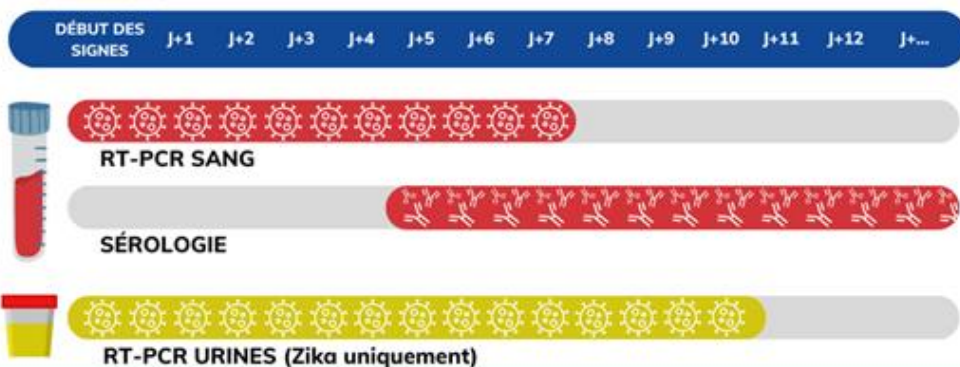
Le chikungunya, la dengue et le Zika sont des **maladies transmises par le « moustique tigre »**, présent sur le territoire hexagonal et actif **entre les mois de mai et de novembre**. Au cours de cette période, **des interventions de démoustication** sont réalisées autour des lieux fréquentés par les **cas** pour limiter le risque de transmission autochtone. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.

Professionnels de santé, pensez au diagnostic et au signalement précoce des cas à l'ARS !

Identification et objectifs du signalement de la dengue, du chikungunya et du Zika



Dengue, chikungunya et Zika Prescriptions biologiques



PLATEFORME REGIONALE DE RECEPTION DES SIGNAUX

ARS Occitanie - CVAGS
Site de Toulouse
10 chemin du Raisin
31050 Toulouse Cedex 9

ARS : Tél : 0800 301 301
Fax : 05 34 30 25 86
Mél : ars-oc-alerte@ars.sante.fr

QR Code

Pour en savoir plus :

Dossier thématique sur le site de l'ARS Occitanie

Données de surveillance renforcée en France métropolitaine

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/moustique-tigre-vigilance-renforcee-en-occitanie>

Partenaires de la surveillance

- ARS Occitanie
- CNR arbovirus (IRBA-Marseille)
- Laboratoire Biomnis
- Laboratoire Cerba
- Laboratoire de virologie du CHU de Toulouse
- Laboratoire de virologie du CHU de Montpellier
- Laboratoire de virologie du CHU de Nîmes
- Opérateurs de démoustication (OPD)
- Cliniciens et LBM

Rédacteur en chef

Damien Mouly, délégué régional de Santé publique France Occitanie

Équipe chargée de la surveillance des arboviroses

Amandine Cochet

Anne Guinard

Nicolas Barbier

Théo Pechrikian

Pour nous citer : Bulletin. Surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika en Occitanie. 25 juillet 2024. Saint-Maurice : Santé publique France, 4 p., 2024. Directrice de publication : Caroline Semaille

Dépôt légal : 25 juillet 2024

Contact : occitanie@santepubliquefrance.fr / 05 34 30 26 35